

**Cent soixante-septième session**

167 EX/9  
PARIS, le 21 août 2003  
Original anglais

Point 3.5.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR UNE STRATEGIE INTEGREE  
VISANT A METTRE EN PLACE UN PROGRAMME INTERNATIONAL  
SUR LA DEMOCRATIE, DANS LE CADRE DU CENTRE INTERNATIONAL  
DES SCIENCES DE L'HOMME (CISH), BYBLOS**

**RESUME**

Le Directeur général présente au Conseil exécutif une stratégie intégrée qui vise à l'élaboration d'un programme international consacré à la démocratie dans le cadre du Centre international des sciences de l'homme (CISH) de Byblos (Liban).

Décision proposée : Paragraphe 26.

## INTRODUCTION

1. Le dernier quart du XXe siècle aura vu se succéder des vagues de démocratisation touchant diverses régions à différents moments : la péninsule ibérique, l'Amérique latine, le Sud-Est asiatique, de larges pans de l'Afrique et, pour finir, l'Europe orientale. La fin de la guerre froide a pu apparaître comme le point de départ d'une ère nouvelle de démocratie, mais, malgré les progrès réalisés, le succès de la démocratisation ne saurait être tenu pour acquis à l'échelle mondiale. Il y a des régions où subsistent des formes de gouvernement non démocratiques. Dans d'autres, un certain nombre d'essais réussis n'ont pas encore été transformés en démocraties stables. De plus, la baisse des taux de participation aux élections, le mécontentement que suscitent la politique et les politiciens et la vigueur des nouveaux mouvements populistes prouvent que la démocratie n'est jamais nulle part définitivement installée mais exige d'être constamment nourrie et cultivée.

2. D'emblée, l'UNESCO a joué un rôle clé dans la promotion des valeurs et principes démocratiques. Son acte constitutif prône les idéaux démocratiques de justice, de liberté, d'égalité et de solidarité, où il voit les piliers sur lesquels bâtir la paix. De fait, le préambule rattache directement "la grande et terrible guerre" de 1939-1945 au "*reniement de l'idéal démocratique de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine*". L'accomplissement des idéaux démocratiques demeure donc au coeur des actions menées par l'UNESCO.

3. En 1991, à sa vingt-sixième session, la Conférence générale avait invité le Directeur général à mettre en oeuvre "*des activités éducatives qui mettent l'accent sur le respect des identités culturelles, la tolérance et les valeurs démocratiques*". A sa session suivante, la vingt-septième, elle insistait sur "*l'importance des réformes engagées dans les pays d'Europe centrale et orientale en vue de consolider la démocratie, de garantir le respect des droits de l'homme et d'assurer un développement durable dans les domaines économique, social et scientifique ainsi que de l'information et de la culture*", et se déclarait prête à contribuer à la diffusion dans la société d'une "culture de la démocratie". En 1995, elle approuvait le *Cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie*, lequel met l'accent sur la nécessité de mener des activités visant à instaurer une "culture de la paix". Dès son programme sur la démocratie lancé en 1990, l'UNESCO a cherché à promouvoir les principes démocratiques et entretenu le débat et l'échange internationaux en organisant des colloques internationaux, essentiellement sur les thèmes suivants : culture démocratique, éducation à la démocratie, gouvernance démocratique, démocratie et développement social, pauvreté, exclusion et analphabétisme et la science au service du développement.

4. A sa 165e session, le Conseil exécutif a invité le Directeur général à élaborer une stratégie intégrée visant à mettre en place un programme international sur la démocratie, en tenant dûment compte du programme de recherches du Centre international des sciences de l'homme de Byblos (Liban) (ci-après Byblos) et de sa contribution potentielle à la mise en oeuvre de cette stratégie. Byblos, qui est entièrement opérationnel depuis octobre 2001<sup>1</sup>, a pour but de faciliter la coopération et les échanges interrégionaux et internationaux, à servir d'enceinte pour la diffusion des résultats de la recherche en sciences sociales et humaines, à renforcer les capacités de recherche dans différentes régions et à faciliter la création de réseaux d'instituts ou renforcer ceux qui existent déjà.

5. Pour élaborer le présent projet de stratégie, le Secteur des sciences sociales et humaines a tenu deux réunions consultatives d'experts, auxquelles il faut ajouter deux réunions du Comité scientifique international et plusieurs réunions du Conseil d'administration du Centre de Byblos<sup>2</sup>. Ce

<sup>1</sup> Pour des renseignements sur les dispositions institutionnelles, voir 165 EX/12.

<sup>2</sup> Le Conseil d'administration du Centre a tenu cinq séances, et son Comité scientifique, mis en place en juin 2002, s'est réuni à deux reprises pour débattre de la mission du Centre et de son programme futur.

document a aussi été discuté avec le personnel du Bureau hors Siège de l'UNESCO. Il contient des propositions tendant à réorienter les travaux de l'Organisation sur la démocratie en incorporant à une stratégie intégrée les composantes suivantes :

- (i) la recherche et le renforcement des capacités à Byblos
- (ii) la mise en oeuvre des recommandations du Panel international sur la démocratie et le développement (PIDD)<sup>3</sup> figurant dans la publication intitulée *L'interaction démocratie et développement*, et
- (iii) le programme de l'UNESCO consacré à la démocratie.

6. Jusqu'ici, les travaux menés à l'UNESCO dans le cadre du programme sur la démocratie ont été centrés sur l'analyse théorique des principes de la démocratie, et ceux du Centre de Byblos, sur la recherche empirique. Les premiers visaient à offrir une analyse conceptuelle et des recommandations sur les thèmes à retenir pour la promotion de la démocratie. Le but recherché, en regroupant ces efforts pour en dégager une stratégie, est d'intégrer les trois volets, en confiant à Byblos le premier rôle dans la coordination du programme international de recherches sur la démocratie, étant entendu que l'action de l'UNESCO pour promouvoir l'éducation à la démocratie serait menée par le Secteur de l'éducation en dehors de cette stratégie. Dans le cadre de la stratégie, le thème général proposé pour le programme sur la démocratie est **Démocratie, culture et paix**.

La stratégie proposée comprend trois axes d'action :

- I. Stimuler la recherche analytique comparée
- II. Organiser des dialogues internationaux sur l'avenir de la démocratie
- III. Soutenir la démocratie dans les sociétés qui sortent d'un conflit

#### **AXE D'ACTION I. STIMULER LA RECHERCHE ANALYTIQUE COMPAREE**

7. Les progrès généralisés de la démocratie observés depuis 1980 pourraient être considérés comme une "mondialisation de la démocratie" - et depuis quelques années, des voix s'élèvent en effet dans diverses régions pour réclamer la liberté politique, la représentation, la participation et l'obligation de rendre des comptes - mais s'il est vrai que tout le monde s'accorde maintenant à reconnaître que des sociétés démocratiques sont souhaitables, il n'y a pas encore de compréhension profonde des moyens de créer la démocratie et de l'asseoir dans la durée. A la question de savoir comment des systèmes démocratiques s'implantent dans divers pays, la seule réponse donnée est trop souvent que la démocratie n'est possible que dans certaines conditions culturelles, économiques et sociales, qui ne sont pas universelles. Or, les recherches empiriques actuelles prouvent le

---

<sup>3</sup> En 1998, l'UNESCO avait créé, sous le nom de "Panel international sur la démocratie et le développement" (PIDD), un groupe de réflexion indépendant composé de 20 experts et présidé par M. Boutros Boutros-Ghali. La principale mission de ce groupe était de conseiller le Directeur général sur la ligne d'action que l'UNESCO devait suivre, en faveur de la construction de la démocratie, dans le cadre d'une stratégie générale de promotion d'une "culture de la paix" dans un monde multiculturel. Les questions clés qu'il a étudiées concernaient la définition d'une société démocratique, les défis auxquels la démocratie doit faire face et la pérennité d'un développement équitable. Le Panel a publié le rapport intitulé "L'interaction démocratie et développement", qui a été traduit en plusieurs langues. Il y recommande avant tout que l'UNESCO développe ses activités en se faisant l'avocate de la diffusion d'une culture démocratique, en collaboration avec les Etats membres, les organisations intergouvernementales, la société civile et les ONG. Ce rapport permet à l'Organisation d'entrevoir des perspectives neuves pour renforcer son action et orienter ses programmes futurs en faveur de la démocratie.

contraire, à savoir que la démocratie est possible dans des situations culturelles très variées et même très différentes. Pour mesurer la possibilité d'une pratique démocratique et saisir parfaitement les mécanismes qui favorisent l'avènement et le maintien de la démocratie, il importe d'encourager la création de savoirs neufs qui remettent en question le paradigme dominant pour tâcher de montrer que la démocratie peut trouver partout sa nourriture, malgré les traditions et les cultures différentes qui fondent les sociétés.

### **Le programme de recherches**

8. La création de connaissances nouvelles par la conduite de recherches empiriques analytiques et le renforcement des capacités sera coordonnée par le Centre de Byblos. Le premier programme de travail sera axé sur la démocratie et ses rapports avec la culture, l'idée étant de tester, par des travaux de recherche empirique comparée, des hypothèses (études de cas) concernant les déterminants de la démocratie en vue d'en analyser la compatibilité avec la volonté des populations appartenant à des traditions culturelles diverses. Ces études seront conduites sur le terrain sous forme d'enquêtes, de sondages d'opinion et d'analyse des médias, centrées sur les attitudes des citoyens à l'égard de la démocratie. Les hypothèses relatives à la pertinence de différents déterminants - corroborées, contredites ou modifiées par la comparaison de plusieurs cas de subdivisions culturellement différentes d'une même société - permettront sans doute d'aborder la théorie de la démocratie sous un angle nouveau.

9. Par la suite, le centre d'intérêt sera étendu aux rapports de la démocratie avec des thèmes comme l'ethnicité, la paix et le développement, notamment. Il s'agit ainsi de parvenir à mieux comprendre les réalités de la démocratie dans le monde, et en particulier la façon dont les idéaux démocratiques sont interprétés et mis en pratique par les habitants des différentes régions.

### **Renforcement des capacités**

10. Le Centre de Byblos aidera les Etats membres à développer les capacités de leurs chercheurs, jeunes en particulier, pour qu'ils puissent conduire des recherches empiriques sur la démocratie. Cette action comprendra les éléments suivants :

- (a) Formation à la recherche : par des études conduites dans certains pays, des équipes de jeunes scientifiques seront sélectionnées pour effectuer les recherches sous la supervision du Directeur du Centre. Les chercheurs seront formés à la méthodologie de la recherche empirique et apprendront à organiser et conduire des études de cas.
- (b) Programme de direction de recherche : un petit nombre d'étudiants de troisième cycle et de doctorants préparant des mémoires ou thèses sur des sujets qui ont des rapports avec les objectifs du Centre en matière de recherche seront acceptés et dirigés dans leur travail de recherche.
- (c) L'Ecole d'automne du Moyen-Orient à Byblos : une école d'automne sera organisée chaque année à Byblos à l'intention de chercheurs originaires de tout le Moyen-Orient, des Etats du Caucase, des pays d'Asie centrale, d'Amérique latine et d'Afrique.

### **Partenaires**

11. Byblos s'efforcera de mettre en place un réseau international d'instituts de recherche et de formation pour travailler en collaboration avec lui. Ce réseau effectuera des travaux conjoints de recherche et mènera des actions de renforcement des capacités. A ce jour, les établissements retenus sont les suivants :

Centre National d'Appui au Développement et à la participation populaire (Kinshasa, République démocratique du Congo)

Institut du Caucase pour la paix, le développement et la démocratie (Fédération de Russie)

UNAM (Mexique)

Arnold Bergstaesser Institut (Allemagne)

Institut de Gorée, Académie africaine de la paix (Sénégal)

Social Science Research Council (Etats-Unis d'Amérique)

Université des Philippines (Philippines)

Université Saint-Joseph (Liban)

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (Canada)

### **Publication et diffusion**

12. Les résultats des recherches qui ont permis d'acquérir des connaissances nouvelles sur les déterminants de la démocratie seront publiés et très largement diffusés auprès des différentes communautés, par l'intermédiaire des commissions nationales pour l'UNESCO et par l'organisation de séminaires animés par les équipes de recherche.

### **AXE D'ACTION II. ORGANISER DES DIALOGUES INTERNATIONAUX SUR L'AVENIR DE LA DEMOCRATIE**

13. Phénomène majeur de notre époque, la mondialisation influe sur l'état des démocraties aux quatre coins du globe. Elle a intensifié l'échange international et suscité l'apparition d'acteurs nouveaux. Elle a renforcé l'action des facteurs internationaux sur les mouvements de démocratisation et ouvert la voie à l'internationalisation du combat pour la démocratie. Il est donc nécessaire de réexaminer le cadre de la démocratie dans cette situation mondiale inédite et de voir par quels moyens la mondialisation agit sur la démocratie et comment elle pourrait, ou devrait, devenir une chance à saisir pour réaliser pleinement la démocratie de par le monde.

14. Pour relever ces défis d'un genre nouveau, il sera procédé à une analyse prospective, et une action sera menée en faveur de dialogues internationaux dans le cadre du suivi du PIDD. Ces dialogues s'ancreront dans la réflexion et la recherche sur les normes, les valeurs et les idéaux démocratiques et sur leurs rapports avec les questions clés de la mondialisation et du développement. Cette action comprendra la production de notes théoriques et la tenue dans différentes régions du monde de conférences internationales avec des membres du Panel, des décideurs et des chercheurs.

15. La première conférence de la série a été organisée au Liban sous le titre "*Démocratie et paix*" (2 et 3 juin 2003, Beyrouth) au Liban, rassemblait des membres éminents du PIDD, des responsables politiques libanais et des représentants de la communauté universitaire, de la société civile, du corps diplomatique et des étudiants locaux. Placée sous les auspices du Ministère libanais de la culture, elle a bénéficié du concours du Centre de Byblos, du PIDD, du Siège de l'UNESCO et de son Bureau de Beyrouth. Le rapport sur les travaux de cette première conférence sera publié dans les mois qui viennent.

### **Renforcement des capacités**

16. Le volet renforcement des capacités fera partie intégrante des dialogues internationaux. Pour le concrétiser, les activités énumérées ci-dessous seront organisées en marge des conférences dans différents pays :

- (a) *séminaires avec des universitaires* sur des thèmes comme l'universalisation de la démocratie ;
- (b) *séminaires avec des décideurs* pour les sensibiliser aux défis que la démocratie doit et devra relever et susciter une éthique du commandement et de l'autorité au service d'une gouvernance démocratique ;
- (c) *séminaires avec des dirigeants d'entreprise* pour étudier les rapports entre le développement économique et la démocratie ;
- (d) *séminaires avec des journalistes* pour leur faire mieux connaître les défis de la mondialisation et le rôle de la communication dans un développement démocratique.

### **Partenaires**

17. Pour cet axe d'action, les partenaires sont les membres du PIDD, les commissions nationales pour l'UNESCO, les bureaux hors Siège de l'UNESCO et divers centres, réseaux et instituts de recherche.

### **Publication et diffusion**

18. Les conclusions des conférences seront diffusées dans le cadre d'une collection publiée dans les principales langues de l'UNESCO à l'intention des communautés suivantes :

- *organismes des Nations Unies, organisations intergouvernementales, Etats membres de l'UNESCO ;*
- *milieux universitaires, chercheurs et étudiants en sciences politiques ;*
- *milieux dirigeants et autres décideurs ;*
- *associations de défense et autres acteurs de la société civile.*

La distribution sera assurée essentiellement par l'intermédiaire des commissions nationales pour l'UNESCO.

### **AXE D'ACTION III. SOUTENIR LA DEMOCRATIE DANS LES SOCIÉTÉS QUI SORTENT D'UN CONFLIT**

19. Il y a, dans différentes régions du monde, un grand nombre de pays qui ont été ou sont touchés par des conflits violents et où la communauté internationale s'efforce de rétablir la paix. Les accords de paix qui viennent ensuite, comportent invariablement des tentatives pour mettre en place des institutions démocratiques neuves, organiser le partage du pouvoir et asseoir solidement une culture des droits de l'homme. Dans l'exercice de cette nouvelle mission, les organismes des Nations Unies sont souvent appelés pour participer aux processus de reconstruction et de réconciliation. De plus, la dernière résolution adoptée en 2002 par l'Assemblée générale des Nations Unies demande aux institutions spécialisées et aux organismes compétents des Nations Unies de prêter activement leur concours pour aider les pays à promouvoir et consolider la démocratie, en renforçant les chances d'un gouvernement démocratique et l'état de droit.

20. Dans un passé récent, l'UNESCO a associé ses efforts à ceux d'autres organismes des Nations Unies pour participer à des programmes de reconstruction et de réconciliation. Afghanistan, Israël/Palestine, Iraq, République démocratique du Congo sont les exemples les plus récents de l'engagement de l'Organisation dans ce domaine. Sa contribution a été centrée surtout sur la remise en état du système éducatif, la mise en valeur des ressources humaines, la promotion de médias indépendants et la restauration et la protection du patrimoine culturel. La stratégie intégrée proposée pour l'action en faveur de la démocratie amènera l'UNESCO à contribuer plus directement au rétablissement ou à l'établissement de la démocratie à travers un programme de recherches et de renforcement des capacités.

#### **Le programme de recherches**

21. Ce sont les lendemains immédiats des conflits entre ethnies et entre factions qui risquent d'être l'obstacle le plus redoutable à la mise en oeuvre de la démocratie. Chaque pays possédant son histoire, ses traditions culturelles et sa composition ethnique propres qui en sont inséparables, il n'existe pas de modèle "passe-partout". Au contraire, il faut, dans chaque contexte, que les spécialistes locaux des sciences sociales et politiques déterminent les solutions qui ont donné de bons résultats ailleurs, qui peuvent être utiles pour suggérer des arrangements compatibles avec le cadre particulier considéré et qui reposent sur une appréciation réaliste de la nature et de la puissance des intérêts en jeu. Il s'agit ici d'encourager la promotion de la démocratie par les acteurs locaux de la communauté universitaire, qui mettront à profit les résultats des recherches analytiques produites par le Centre de Byblos et le débat suscité par le PIDD.

22. Pour cela, on pourrait mettre en place de nouveaux centres de recherche et de formation ou renforcer ceux qui existent déjà dans les pays touchés, par exemple aux universités de Bagdad, Kaboul ou Kinshasa. Travaillant en étroite collaboration avec celui de Byblos, ces centres conduiraient des recherches, diffuseraient l'information et interviendraient en interaction avec les décideurs et la société civile dans la construction des jeunes démocraties. Les études et recherches existantes, de même que les leçons à tirer des programmes antérieurs des Nations Unies sur la promotion de la démocratie dans les sociétés sortant d'un conflit, seront examinées et intégrées au corps des travaux.

#### **Renforcement des capacités**

23. L'action de renforcement des capacités comprendra les activités suivantes :

- (a) Les centres locaux mèneraient des activités de formation et de renforcement des capacités auprès des nouveaux parlementaires, fonctionnaires et représentants de la société

civile, en vue de favoriser un consensus sur la nécessité de protéger et promouvoir les droits de l'homme, l'égalité entre hommes et femmes et l'Etat de droit. Ils pourraient gérer des programmes de *Dialogue entre les sociétés civiles* analogues à celui que dirige en ce moment le Secteur des sciences sociales et humaines en Israël/Palestine.

(b) Les centres locaux élaboreraient aussi des programmes de formation à l'intention des magistrats, officiers de l'armée et membres des forces de police et de sécurité, en coopération avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et les ONG. Il s'agit de profiter de l'occasion créée par un nouveau règlement de paix pour consentir un gros investissement dans la diffusion des principes universels en matière de droits de l'homme et des normes démocratiques.

### **Partenaires**

24. Dans cet axe d'action, les partenaires seraient le Secrétariat de l'ONU, le PNUD, l'Université des Nations Unies (UNU), les centres de recherche et les ONG, ainsi que les ministères compétents du pays.

### **Publication et diffusion**

25. Les recherches produites par les centres locaux seront publiées par Byblos et communiquées pour des campagnes de sensibilisation. Les groupes cibles seraient les suivants :

- *organismes des Nations Unies, organisations intergouvernementales ;*
- *milieux dirigeants et autres décideurs ;*
- *associations de défense et autres acteurs de la société civile ;*
- *médias.*

## **DECISION PROPOSEE**

26. A la lumière de l'exposé qui précède, le Conseil exécutif jugera peut-être bon d'adopter une décision qui pourrait être ainsi conçue :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 167 EX/9,
2. Soulignant l'importance du Centre international des sciences de l'homme, installé à Byblos (Liban),
3. Considérant les recommandations du Panel international sur la démocratie et le développement, présidé par M. Boutros Boutros-Ghali,
4. Prenant note des efforts que l'UNESCO déploie dans ses activités consacrées à la promotion de la démocratie,
5. Encourage la mise en place d'un programme international sur la démocratie, qui repose sur les orientations de la stratégie intégrée proposée dans le document précité.